

226C1113
FR0013176526-FS0664

21 juillet 2026

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

VALEO
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 20 juillet 2026, la société Wellington Management Group LLP (c/o Wellington Management Company LLP, 280 Congress Street, Boston, MA, 02210, Etats-Unis), agissant pour le compte de fonds et de clients, a déclaré avoir franchi en hausse, le 17 juillet 2026, le seuil de 5% des droits de vote de la société VALEO et détenir, pour le compte desdits fonds et clients, 14 073 999 actions VALEO¹ représentant autant de droits de vote, soit 5,73% du capital et 5,08% des droits de vote de cette société².

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions VALEO sur le marché.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, la société Wellington Management Group LLP a précisé détenir 25 959 actions VALEO (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 3 568 actions VALEO résultant de la détention de contrats « *equity swaps* » à dénouement en espèces, portant sur autant d'actions et exerçables jusqu'au 15 mai 2033³ ; et
- 22 391 actions VALEO résultant de la détention de contrats « *equity swaps* » à dénouement en espèces, portant sur autant d'actions et exerçables jusqu'au 31 mai 2033³.

¹ Le déclarant a précisé détenir par ailleurs 2 998 729 actions VALEO pour le compte de clients (non prises en compte dans la détention visée au 1^{er} alinéa) pour lesquelles ceux-ci ont conservé l'exercice des droits de vote.

² Sur la base d'un capital composé de 245 607 624 actions représentant 276 898 916 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

³ Sur la base d'un delta de 1.